

À L'ATTENTION DES ASSOCIATIONS MEMBRES DE LA FIFA

Circulaire n°1592

Zurich, le 13 juillet 2017
SG/coj/vem/nak/jmo-hal

Levée de la suspension de la Fédération Soudanaise de Football


Madame, Monsieur,

Nous tenons à vous informer de la décision prise ce 13 juillet 2017 par le Bureau du Conseil de la FIFA de lever la suspension de la Fédération Soudanaise de Football (SFA) avec effet immédiat.

Ainsi, la SFA se voit dès à présent restituer l'ensemble de ses droits de membre conformément à l'art. 13 des Statuts de la FIFA. En conséquence, les équipes nationales et les clubs de la SFA peuvent à nouveau participer à des compétitions internationales. Cela signifie également que la SFA, ses membres et ses officiels peuvent de nouveau bénéficier des programmes de développement, cours et formations dispensés par la FIFA et la Confédération Africaine de Football. De plus, les associations membres de la FIFA peuvent à nouveau entretenir des relations sportives avec la SFA et/ou ses équipes.

Nous vous remercions de prendre acte de ces informations et vous prions de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

FIFA



Fatma Samoura
Secrétaire Générale

Copie à : - Conseil de la FIFA
- Confédérations